**APPEL A MANIFESTATION D’INTERET POUR UN TITRE**

**D’OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

La commune de Marseillan a été sollicitée par Monsieur PEREZ Jocelyn en vue de l’obtention d’une autorisation d’occupation du domaine public situé Port de Tabarka pour un linéaire de quai pour entreposer le matériel de pêche.

En application de l’article L2122-1-4 du Code Général de la propriété des Personnes Publiques (CG3P), pour faire suite à cette manifestation d’intérêt spontanée par un opérateur économique, la commune sollicite tous les autres opérateurs économiques à manifester leur intérêt pour l’occupation de l’espace présenté ci-dessous.

Le projet est le suivant :

Monsieur PEREZ Jocelyn désire utiliser cet espace devant son bateau pour le stockage de son matériel de pêche. Il a été fait une demande d’occupation du domaine public.

Toute personne intéressée par l’occupation susmentionnée est invitée à manifester son intérêt, en envoyant une offre conformément aux documents de la consultation, avant le 05/05/2025.

Passé ce délai, l’autorisation sera accordée au premier sollicitant